

Gabriel morice. Le cinq fevrier mil Sept cent quatre-vingt-trize et l'an second de la  
 République a Sept heures du matin par devant moi Louis manduit sieur - Anne  
 Etz officier public pour recevoir les actes de naissances a constater les naissances  
 Sances, les mariages et décès des Citoyens, sans comparus en la maison  
 Commune de Dangé Gabriel morice journalier domicilié dans la muni-  
 cipalité de Vaux département de la Vienne, agé de trente-un ans et  
 michel Girard Laboureur Epoux de marguerite morice agé de  
 quarante deux ans demeurant dans la municipalité de Dangé même  
 département, lesquels ont déclaré que Gabriel morice labourer -  
 mari de marguerite Berger est mort hier a neuf heures du Soir  
 en son domicile au village de Cuisme municipalité du dit Dangé, agé  
 de soixante cinq ans. D'après cette déclaration je me suis transporté  
 au dit lieu de Cuisme et me suis assuré du décès du susdit Gabriel  
 morice labourer et en ai dressé le présent acte. Et ont déclaré les  
 dits Gabriel morice fils du défunt et michel Girard son gendre ne  
 Scavoir signer. ... nota. Le dit Gabriel morice pere est né et a été  
 marié en cette Paroisse. fait en la maison commune de Dangé  
 Les jours, mois et an ci-dessus. = manduit

Joseph Lambert. Le dix fevrier mil Sept cent quatre-vingt-trize et l'an second de  
 la République a Sept heures du matin par devant moi  
 Louis brunoise a Sept heures du matin par devant moi

signer. fa  
 Le dix Sept  
 République  
 public Etz  
 Les mariage  
 Commune  
 agé de qua  
 trente deux  
 Cipalité de  
 que mari  
 horloger  
 douze ans,  
 cette declara  
 marie-an  
 antoine die  
 nota. La dite  
 joly et a été  
 commune  
 antoin